

1767, ayant succédé à M. Eugène-Roland-Joseph Blondel d'Aubers, son gendre marié à Marie-Anne de Calonne ; les Franqueville d'Abancourt étaient aussi représentés dans l'enceinte parlementaire. De plus la brillante renommée de son frère Chs. Alexandre, qui était alors procureur général, homme d'esprit, doué de talents remarquables, d'une imagination vive, d'une élocution brillante et facile, ne pouvait qu'ajouter au prestige du nouvel élu.

L'année qui suivit l'admission de Ladislas de Calonne au parquet, son frère qui avait été nommé (1769) maître des requêtes, avec le titre d'intendant de Metz, procura au palais de Douai le portrait de Louis XV.

“ Au milieu de la pièce, derrière le fauteuil du premier président, était un beau portrait de Louis XIV, le fondateur du parlement de Flandres.” (1) Celui de Louis XV fut placé sur la cheminée en regard du premier. Charles Alexandre de Calonne mandait de Paris, à ses anciens collègues qui lui avaient exprimé leurs remerciements :

“ — 20 février 1769 — J'ai reçu, messieurs, la lettre que le parlement vous avait chargé de m'écrire et j'en ai été infiniment flatté. Je mettrai au rang de mes titres les plus précieux les témoignages que vous me donnez de sa part des sentiments qu'il veut bien avoir pour moi. Ma reconnaissance du remerciement dont il m'honore et de la nouvelle marque de bonté qu'il me donne, en cette occasion, ajouterait

(1) Histoire du Parlement de Flandres.—M. Pillot Vol. 1.—304,